

# AVIS D'AUDIENCE SUR LES TARIFS

## E.L.K. Energy Inc. a déposé une requête en vue de modifier ses tarifs de distribution d'électricité à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024

Si la demande est approuvée telle quelle, la facture d'un client résidentiel type et d'un client de services généraux type de E.L.K. Energy Inc. subirait l'augmentation suivante :

Client résidentiel (750 kWh)	2,65 \$ par mois
Client de services généraux dont la demande est inférieure à 50 kW (2 000 kWh)	4,27 \$ par mois

D'autres clients, notamment les entreprises, seront également touchés.

La demande de changement de tarifs est établie à l'aide d'une formule liée à l'inflation et approuvée par la CEO, ainsi qu'à d'autres facteurs visant à favoriser l'efficacité.

En outre, E.L.K. Energy Inc. a demandé un financement supplémentaire pour l'achat de deux véhicules de flotte et l'achat et l'installation de six interrupteurs de réenclenchement. E.L.K. Energy Inc. a également demandé le recouvrement des coûts (et frais financiers) liés aux dommages causés à son réseau de distribution par une tempête de verglas et un orage. L'impact de ces achats et du recouvrement des coûts de la tempête est reflété dans les montants mentionnés ci-dessus.

Il est important d'examiner la requête attentivement afin de déterminer si vous serez concernés par les changements proposés.

## À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Le requérant a demandé une audience écrite et la CEO prévoit y procéder. Si vous estimez qu'avoir recours à un autre type d'audience serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette demande.

### DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette demande et de participer au processus.

Visitez le site [www.oeb.ca/fr/participez](http://www.oeb.ca/fr/participez) et utilisez le numéro de dossier EB-2023-0013 pour :

- Examiner la requête;
- Envoyer une lettre comportant vos commentaires;
- Présenter une demande pour devenir un intervenant.

### DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le

**16 novembre 2023** si vous souhaitez :

- Fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- Présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

### PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous demandez à devenir un intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

## EN SAVOIR PLUS

### Commission de l'énergie de l'Ontario

 1-877-632-2727 ATS : 1-877-632-2727

 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

 [oeb.ca/fr/participez](http://oeb.ca/fr/participez)

### E.L.K. Energy Inc.

 (519) 776-5291

 Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h

 [ELKEnergy.com](http://ELKEnergy.com)